

LE PREMIER VOTE

NEUF VOIX SEULEMENT DE MAJORITE

Ottawa. 25.—Le premier vote de la session a été pris le 25 février à six heures, quand M. Fielding a proposé l'ajournement du débat sur la motion de M. le Dr Sproule sur la question suivante :

"Que vu les fortes importations de sucre en Canada pour la consommation locale et qu'il a été clairement démontré que la culture de la betterave à sucre est non seulement praticable mais qu'elle réussit parfaitement dans plusieurs parties du pays, cette Chambre est d'opinion que pour induire les fermiers du Canada à se livrer à la culture de ce précieux produit et pour encourager l'établissement de manufactures de sucre de betterave, une prime devrait être offerte pour tout sucre fabriqué avec ce produit au Canada pendant les prochains dix ans et que l'outillage nécessaire à cette fabrication et qui ne sera pas manufacturé en Canada sera admis en franchise."

Le docteur a fait un discours d'une heure et demie.

M. Legris a parlé en français pendant une demi heure. Il a appuyé la proposition de M. Sproule, il a fait l'histoire des expériences faites à Berthier, disant que cette première banqueroute ne doit pas empêcher d'autres tentatives ; qu'au contraire, elle doit avoir apporté des leçons pour l'avenir.

L'hon. M. Fielding a répondu que l'heure n'était pas encore arrivée pour le gouvernement de se prononcer, mais qu'il le ferait probablement dans la discussion du budget. Il a proposé l'ajournement du débat et le premier vote de la session a été pris, donnant 69 pour l'amendement et 50 contre, soit 9 de majorité ministérielle.

L'ILE D'ANTICOSTI.

M. CHAMBERLAIN DEMANDE DE L'EXPR. PRIER POUR DES FINS MILITAIRES.

La dispute des droits de M. Menier, propriétaire de l'île d'Anticosti, est recommencée. On vient d'apprendre qu'une lettre a été adressée à M. Chamberlain, le secrétaire des Colonies, le priant d'exproprier l'île et de demander aux autorités impériales de la fortifier et d'y installer un poste militaire commandant l'entrée du Saint Laurent.

Une réponse vient d'être reçue de la part de M. Chamberlain, déclarant qu'il avait soumis la proposition au gouverneur général, Lord Minto, vu qu'elle devait être considérée par le gouvernement fédéral.

Les promoteurs du mouvement, prétendent que d'après l'Acte Militaire, le gouvernement fédéral a le pouvoir d'exproprier l'île d'Anticosti, moyennant sans doute, une compensation complète à M. Menier, qui a dépensé beaucoup d'argent pour l'entretien de l'île et des travaux qu'il y a fait subir.

Les promoteurs du mouvement sont décidés à pousser leur entreprise et de la porter à l'attention du gouvernement.

Lord Minto, a actuellement en sa possession toutes les correspondances à ce sujet, et doit les soumettre sous peu au gouvernement fédéral.

Il est à craindre que cette expropriation, si vraiment elle a lieu, fasse surgir de sérieuses complications. Nous ne cro-

yons pas que M. Menier soit disposé à se déposséder de sa propriété qui lui a coûté si cher, et sur laquelle il a déjà fait des améliorations si considérables.

D'un autre côté, les fins militaires pour lesquelles cette expropriation serait faite, ne nous paraissent pas d'une importance aussi grande qu'on le prétend et d'une nécessité immédiate.

Décidément, le fait que l'île d'Anticosti est la propriété d'un français, est devenu le cauchemar de certains personnages. Pourtant nos lois y sont respectées, et rien dans la possession de cette île par M. Menier n'est jusqu'à présent de nature à justifier une expropriation.

L'île d'Anticosti, tel qu'elle est exploitée depuis que M. Menier en est devenu le propriétaire, est une source de grands revenus pour Québec. En effet, c'est en cette ville que le régisseur et son personnel s'approvisionnent ; et l'automne, Québec expédie à l'île de grandes quantités de marchandises.

Il est étonnant qu'on ait pas songé à faire servir l'île d'Anticosti à des fins militaires avant l'achat de cette propriété par M. Menier. Celui-ci a des droits acquis, et bien qu'il soit sujet étranger, son titre de propriétaire en ce pays est inattaquable et commande le respect des autorités.

LE CARDINAL VAUGHAN.

Le cardinal Vaughan vient de publier une déclaration contre la formule anti catholique du serment prêté par le roi Édouard à l'occasion de son accession au trône. Afin de réparer les injures faites à la Divine Majesté Son Eminence demande à tous les catholiques de son archidiocèse de faire une communion, le deuxième dimanche du carême.

LES CATHOLIQUES

DE LA SUISSE

Le gouvernement du canton des Grisons avait introduit dans les écoles un manuel de lecture officiel renfermant des récits en contradiction avec les croyances religieuses et morales du peuple catholique.

Les vingt huit communes catholiques du canton ont refusé absolument le livre officiel et ses légendes païennes, et l'ont remplacé par un manuel spécial demandé par elles à un religieux et relatant les premiers épisodes de l'évangélisation du pays par l'apôtre saint Sigisbert.

Et comme le gouvernement a prétendu interdire le manuel catholique, 2,700 pères de familles se sont levés et, dans une réunion tenue dimanche, à Hans, ont décidé de défendre jusqu'au bout les âmes de leurs enfants.

Quelques jours auparavant, dans le Jura bernois, 4,000 citoyens revendiquaient également le respect des croyances chrétiennes à l'école.

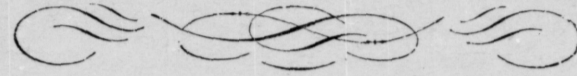
Voilà des catholiques qui ne le sont pas que de nom seulement.



ETES-VOUS SOURD??
Tous les cas de SURDITE ou d'OREILLE DURE se guérissent maintenant par notre nouvelle invention. Les sourds-muets de naissance seuls sont incurables. Les brouillonnements d'oreille cessent immédiatement. Décrivez votre cas. Examen et conseil gratuits. Vous pouvez vous guérir chez vous à un coût relativement bas.
Dr. Dalton's Aural Institute, 596 La Salle Ave., CHICAGO, ILL.

\$6.90!

Not much to pay for a real good suit of clothes? Well we can give you a choice of Twelve suits in all sizes at the above figures. You cannot buy the same elsewhere for less than \$10.00.



You can get a good wearing suit for \$3.95 up to \$15.00 a suit.

EVERY THING IN CLOTHING AT THE LOW PRICE STORE.

Sentner, McLeod and Co.,

Charlottetown.

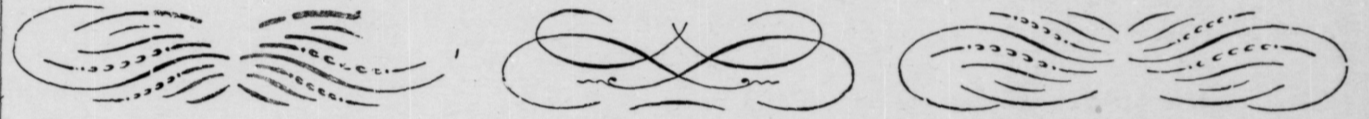


A fine assortment of **SILVER GOODS WATCHES CHAINS AND RINGS**

Now open for inspection. Rings made up with your own gold if desired.

E. W. TAYLOR
Cameron Block
CHARLOTTETOWN

SPECIAL !!



MEN'S SUITS AND CARPETS REMNANTS.

We have now on hand

100 REMNANTS

OF WOOL, TAPESTRY, BRUSSELS AND VELVET CARPET ENDS, Ranging from 7 yds. to 29 3/4 yds. each.

100 MEN'S SUITS

A BIG TABLE FULL OF ODD LINES ALL SIZES, NEW STYLES AND PATTERNS, Ranging from \$5. to \$10.

In order to close before stock taking -in March-

WILL CUT ONE THIRD OFF USUAL PRICE FOR CASH

Also: Remnants in several lines of Room Paper 50 per cent off.

R. T. HOLMAN.

Summerside, Feb. 1st 1901

ABRAM'S VILLAGE STORE

During the winter months I offer my goods at the lowest possible price.

Constantly on hand a complete stock of

Dry Goods, Groceries, Boots and Shoes, Hardware, Tinware, Crockeryware, etc.

all selling at low prices to make room for spring importations.

I am in a position to compete with any firm on the Island as my goods are marked at low figure and my expenses are small.

All kinds of Farm Produce taken in exchange for goods.

Come to the Abraham Village store and be convinced of the good goods at low prices.

SYLV. E. GALLANT